

Infolettre pour les parlementaires suisses

Session d'hiver 2017

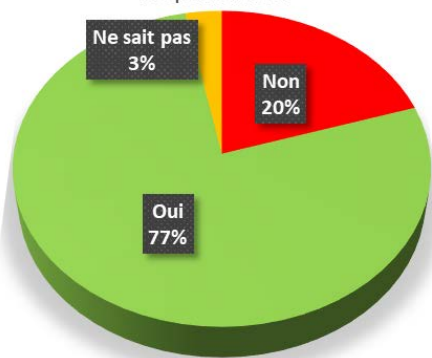
Au cœur de l'actualité

Bonnes perspectives pour l'initiative multinationales responsables

La publication des Paradise Papers a mis en lumière les transactions opaques de certaines multinationales. Les recherches menées par un consortium international de journalistes révèlent de graves cas de corruption, d'évasion fiscale et de blanchiment d'argent. Parmi les groupes éclaboussés par les Paradise Papers, figurent des firmes domiciliées en Suisse comme Glencore et Credit Suisse. Force est de constater que l'autorégulation ne fonctionne pas et qu'il faut des règles contraignantes pour encadrer les multinationales.

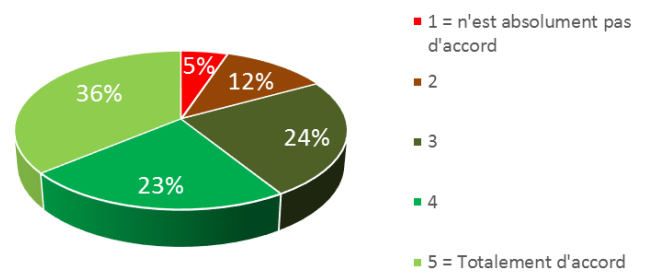
Cela concerne aussi la protection des personnes et de l'environnement. C'est précisément ce que veut l'initiative pour des multinationales responsables. La population se préoccupe de la question et soutient l'initiative, comme le révèle un récent sondage d'opinion. Les résultats du sondage, qui reposent sur les réponses d'un millier de personnes provenant de toute la Suisse (y compris des personnes n'ayant pas le droit de vote), sont clairs. 77 % des personnes interrogées voteraient en faveur de l'initiative pour des multinationales responsables si elle était présentée en votation demain. Ce sont même 91% en Suisse romande.

Êtes-vous favorable à l'initiative pour des multinationales responsables?



De plus, une nette majorité des sondés se dit en faveur du mécanisme de responsabilité civile prévu par l'initiative.

Êtes-vous favorable au mécanisme de responsabilité civile prévu par l'initiative?



Il convient de noter que le sondage a été conduit avant la publication des Paradise Papers et l'essor que connaît l'initiative depuis. En deux semaines, plus de mille volontaires se sont engagés en faveur de l'initiative. Seize groupes régionaux sont par ailleurs en train de mettre sur pied des événements aux quatre coins de la Suisse. Cette dynamique a fait son chemin jusqu'au sein de la Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats, qui a décidé de proposer un contre-projet indirect à l'initiative.

Scène Suisse

La CAJ-E décide d'un contre-projet

Le 13 novembre, la Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats s'est positionnée en faveur d'un contre-projet indirect à l'initiative multinationales responsables par huit voix contre une et une abstention. La décision de la Commission permet la tenue d'un débat sérieux et ouvre la voie à une solution efficace au niveau parlementaire. Il ne s'agit que d'un premier pas. En effet, il reste à voir comment la proposition de loi sera concrètement formulée.

Scène internationale

Pays-Bas: des multinationales en faveur d'une réglementation

Le Parlement néerlandais débat actuellement d'une loi sur un devoir de diligence raisonnable en matière de travail des enfants. Plus de 20 grandes entreprises, dont Nestlé Pays-

Bas, Barry Callebaut et Cargill Cocoa & Chocolate, ont rédigé une lettre à l'attention des parlementaires pour appuyer cette réglementation. Selon elles, la loi récompensera les pionniers du secteur privé et placera les entreprises sur un même pied d'égalité. L'autorégulation seule ne suffit pas. La lettre est disponible sur le site des initiants "Tony's Chokolonely" : <http://bit.ly/2jKYh1A>

Développements internationaux : nouvel aperçu

Deux nouvelles plateformes internet ont été lancées en marge du Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme qui s'est tenu à Genève à la fin du mois de novembre. La première offre un aperçu global des développements législatifs concernant les entreprises et les droits humains. Des informations sur les pays ayant déjà adopté des lois en faveur d'une plus grande responsabilité des entreprises et ceux qui sont en train de le faire sont présentées ici de manière claire et concise. Le site est soutenu par Public Eye, European Coalition for Corporate Justice et d'autres ONG : www.bhrinlaw.org

La deuxième plateforme présente quant à elle tous les Plans d'action nationaux de mise en œuvre des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme qui ont déjà été publiés. Le site internet www.globalnaps.org est administré par le Danish Institute for Human Rights (DIHR).

Exemples de cas

Classement des entreprises de l'électronique

Des étudiants payés au rabais, des heures supplémentaires non-rémunérées et des salaires insuffisants pour en vivre : dans l'industrie des téléphones mobiles et des ordinateurs, le droit du travail reste un point sensible, notamment chez HTC et chez Huawei, le nouveau géant du secteur. Il reste encore à ces derniers du pain sur la planche. C'est ce qui ressort du troisième classement que publient *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* concernant les dix entreprises de l'électronique avec les parts de marché les plus importantes en Suisse. Les organisations de développement exhortent les universités suisses à n'acheter que des appareils électroniques produits de manière responsable et à adhérer à l'organisation Electronics Watch. www.painpourleprochain.ch

Le Credit Suisse finance le déboisement de forêts tropicales

Après analyse des documents provenus de la fuite des Paradise Papers, Le Matin Dimanche a révélé que le Credit Suisse a financé le géant indonésien du papier April. Les

crédits octroyés par la banque s'élèvent à un total de 200 millions de dollars et le dernier date de novembre 2015. En 2009 déjà, les fournisseurs d'April avaient été condamnés à une amende pour avoir défriché des forêts protégées afin d'y planter du bois. Le Credit Suisse n'a pas suivi ses propres directives, selon lesquelles la banque « ne financera ni ne conseillera des compagnies (...) impliquées dans du bûcheronnage illégal. » Par conséquent, le Credit Suisse n'a soit pas procédé à une diligence sérieuse, soit a ignoré les résultats de cet examen dans sa décision de financement.

Glencore au Congo

L'image de Glencore a elle aussi été ébranlée par les Paradise Papers. Comme l'a révélé l'enquête du 24heures, la multinationale a travaillé avec un homme d'affaires israélien accusé des faits de corruption. Lors de négociations avec les autorités de la République Démocratique du Congo sur l'obtention de licences pour une mine, Glencore a fait recours aux services de cet homme pour réduire de trois quarts le montant requis. Ce nouveau scandale vient s'ajouter aux accusations de pollution et d'atteinte à la santé déjà formulées à l'encontre de la multinationale zougaise dans le cadre de ses activités minières en RDC.

Travail des enfants dans l'extraction de cobalt

Les entreprises de premier plan du secteur de l'électronique et du véhicule électrique ne font toujours pas assez pour mettre fin aux atteintes aux droits humains commises dans le cadre de leurs chaînes d'approvisionnement en cobalt, deux ans après l'enquête d'*Amnesty International* qui révélait des liens avec le travail d'enfants en République démocratique du Congo (RDC). Le nouveau rapport d'*Amnesty International* montre que si une poignée d'entreprises ont réalisé des progrès, d'autres n'ont toujours pas pris les mesures les plus élémentaires, telles qu'une enquête sur leurs filières d'approvisionnement en RDC. www.amnesty.ch

Autres infos

Pour des informations actuelles et approfondies sur la thématique droits humains et économie :

- www.initiative-multinationales.ch
- Centre suisse de compétence pour les droits humains, domaine droits humains et économie www.skmr.ch
- Business & Human Rights Resource Centre, London www.business-humanrights.org